

Mises à jour du 13 mai 2020

RT PCR

Remboursement du RT PCR

Remboursement si traitement des données administratives d'un test ; détection d'au moins deux séquences virales (mention dans le compte rendu). En cas de résultats discordants : nouveau prélèvement.

JORF n°0117 du 13 mai 2020 texte n° 13

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041869967&dateTexte=&categorieLien=id>

Trouver un lieu de prélèvement RT PCR proche

Ministère de la Santé

<https://sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid>

Déconfinement

Prise en charge des patients COVID-19, sans indication d'hospitalisation, isolés et surveillés à domicile

Levée de l'isolement p 5 et 6 selon les situations cliniques et virologiques Rappel évaluation clinique initiale p 3.

HAS 30 avril 2020

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2020-05/prise_en_charge_des_patients_covid-19_sans_indication_dhospitalisation_iseles_et_surveilles_a_domicile.pdf

Conduite à tenir en cas de contact d'une personne ayant des antécédents évocateurs de Covid-19 avec une personne malade du Covid-19

- 1) S'il y avait eu détection de l'ARN viral : ne pas placer la personne contact en quatorzaine. Elle est considérée à risque négligeable d'être à nouveau infectée.
- 2) Si pas de détection de l'ARN viral : réaliser un diagnostic sérologique. Si le résultat est positif : ne pas placer la personne en quatorzaine. Si le résultat est négatif : par précaution, placer la personne contact en quatorzaine.
- 3) Personnels de santé : doivent avoir bénéficié d'un diagnostic par RT-PCR, en cas de symptômes évocateurs de Covid-19. En l'absence de RT-PCR ou en cas RT-PCR antérieurement négative, une sérologie peut être pratiquée.

HCSP 7 mai 2020

<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=819>

Risques liés à la réutilisation des masques à usage unique ou à la prolongation de leur port

Dans le contexte actuel de l'épidémie de Covid-19 et de la diminution de la tension d'approvisionnement, le HCSP ne recommande pas l'utilisation de masques retraités en milieu sanitaire et médico-social.

HCSP 7 mai 2020

<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=816>

Autres profils

Lien entre le tabagisme et la Covid-19

Le tabagisme est un facteur de gravité et d'évolution péjorative dans le Covid-19. De nombreux fumeurs ont été classés comme non-fumeurs du fait de la mauvaise qualité de cette information. Informer qu'il n'y a pas d'argument pour présenter le tabac comme protecteur à ce jour.

HCSP 7 mai 2020

<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=818>

« Contact Covid »

Systemes d'information (Contact Covid) mentionnés à l'article 11 de la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020

Liste les données pouvant être recueillies, les personnes habilitées à les partager, les conditions du droit d'opposition, la limitation à 3 mois pour la conservation des données.

JORF n°0117 du 13 mai 2020 texte n° 12

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041869923&dateTexte=&categorieLien=id>

Avis de la CNIL sur un projet de décret relatif aux systèmes d'information

Le responsable de traitement du SI-DEP est le ministère, l'AP-HP étant désignée comme sous-traitant. Application de l'article 35 du RGPD. Contact Covid : accès différenciés avec limitations d'accès.

JORF n°0117 du 13 mai 2020 texte n° 74

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041870579&dateTexte=&categorieLien=id>

Fin de vie

Accompagner la fin de vie des personnes dans les structures sociales ou médico-sociales

Soutenir les proches lors d'un décès. Soutenir les professionnels confrontés à la fin de vie et au décès

HAS 09 mai 2020

https://www.has-sante.fr/jcms/p_3183631/fr/covid-19-accompagner-la-fin-de-vie-des-personnes-dans-les-structures-sociales-ou-medico-sociales

Information médecin

Académie de Médecine : le médecin généraliste face au Covid-19

Communiqué 11 mai 2020

<http://www.academie-medecine.fr/communiquede-lacademie-nationale-de-medecine-le-medecin-generaliste-face-au-covid-19/>

Informations patients

Comment limiter la transmission du COVID-19 quand on fait ses courses ?

Respecter la distance sociale préconisée : rester à 1 mètre avec les gens qui m'entourent

Ne pas se toucher le visage lorsque l'on fait ses courses

Se laver soigneusement les mains en rentrant à la maison

Pour les produits frais, retirer les suremballages (cartons...) quand cela est possible

Nettoyer les produits frais avec un essuie-tout humide et les ranger immédiatement au réfrigérateur

Pour le reste des courses, passer un essuie-tout humide quand cela est possible (conserves, bouteilles...) et

laisser de côté les produits pendant trois heures

Laver les fruits et légumes à l'eau claire et essuyer avec un essuie-tout

Se laver soigneusement les mains après avoir rangé les courses

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

<https://www.anses.fr/fr/content/covid-19-les-gestes-%C3%A0-adopter-pour-faire-les-courses>

International

AP HP 11 mai 2020

http://recherche.aphp.fr/wp-content/blogs.dir/77/files/2020/05/bibliographie_recherche_20-1.pdf

INSERM 7 mai 2020

https://reacting.inserm.fr/wp-content/uploads/2020/05/Literature_COVID19_07-05-2020-min.pdf